

COMPTE-RENDU DU 13 NOVEMBRE 2014

Présents : 13

Excusés : 2 avec pouvoir donné.

Préséance avec l'intervention de Mme BATISTELLO, animatrice de tri auprès du SIMOLY.

A chaque début de nouvelle mandature, les animatrices de tri interviennent en préalable d'une séance du conseil municipal de chaque commune du SIMOLY pour que les élus soient bien informés sur le tri et la valorisation financière des déchets recyclables.

Les nouveaux supports de communication, regroupés sur un document unique, sont présentés. Les élus font remonter leurs remarques, notamment le fait que les containers à verres, situés dans des lieux très fréquentés, débordent trop souvent.

Les aides pour les achats de composteurs simples ou "lombricomposteurs" sont toujours possibles.

Ouverture de la séance :

Approbation du dernier compte-rendu qui est imprécis et pas toiletté. Il sera envoyé par mail à chaque élu.

Ordre du jour :

1. Augmentation du seuil de la délégation au maire :

Pour être plus efficace, le seuil de la délégation au maire est porté à 15 000 €. En cas de panne d'appareils, notamment de chauffage, il n'est pas utile de convoquer un conseil pour décider de faire réparer. Par contre, la mise en concurrence qui s'impose sera toujours respectée. Le conseil sera informé dans le compte-rendu de délégation.

2. Gestion du personnel :

Pour finaliser la gestion du personnel en matérialisant les obligations respectives, au préalable de la rédaction de l'ensemble des fiches de poste, il fallait cerner les besoins et les risques pour assurer la continuité de service à l'agence postale et pour garantir, à l'accueil, le suivi des listings.

- Actuellement, les personnes opérationnelles pour assurer le travail à l'agence postale sont en nombre limité. Par précaution, il faut mettre en place une organisation récurrente avec une personne titulaire déjà en poste pour se prémunir en cas d'absentéisme ou de congé.
- Un problème similaire se pose à l'accueil où il faut amplifier la présence d'au moins un agent permanent sur les tâches d'accueil pour un meilleur suivi des mouvements de population et pour la tenue des listings.
En conséquence, un binôme organisationnel est approuvé et les postes passent de 25 heures à 31 h 30 et de 15 h 30 à 20 heures hebdomadaires. Les fiches de postes acteront cette organisation et les obligations qui en découlent.

En conséquence, le conseil peut acter ses engagements pour :

- La rédaction des fiches de postes qui prescriront les obligations de tous les employés.
- Le recours à l'évaluation du respect du contenu de la fiche de poste en remplacement de la notation.
- La matérialisation du CET, compte épargne temps avec possibilité de récupération ou cumul pour solde avant retraite.
- La mise en place de l'astreinte pour un grade et un poste opérationnel en déneigement applicable du 15 novembre au 15 mars de chaque année. La mesure protège le maire des risques juridiques qui pourraient naître des opérations de déneigements.
- La reconnaissance de la mise à disposition du véhicule technique à l'employé mobilisable sur les astreintes ou les interventions.
- La mise en place des critères de l'IAT pour les interventions hors cadre hebdomadaire du travail et pour des responsabilités spécifiques des filières administratives, technique, animation et scolaire.
- La participation employeur à la cotisation "mutuelle et prévoyance" mais limitée aux employés qui ont fait ou feront le choix d'adhérer à un contrat de groupe.

3. Projet de la caserne :

- En raison des nouveaux montants, le plan de financement doit intégrer l'action dans le contrat triennal, la participation DETR Dotation Economique Territoire Ruraux, et l'ADEM, puisque le choix final vise aux économies d'énergie et à une gestion environnementale rationnelle. Eventuellement la participation des parlementaires sera aussi demandée si le projet est éligible.

- L'avenant à la convention initiale avec le SDIS porte sur une « reconstruction » et non plus sur une réhabilitation. Le taux de subvention escompté est de 80 %. Le projet ne peut démarrer avant les accords définitifs des subventions.

4. Convention BJURBA Pour les travaux de voirie :

- Des esquisses d'organisation pour la route de Meys sont proposées.

5. Distribution des sacs poubelles et des numéros d'habitations :

- Avant cette distribution, le responsable de la poste est venu en mairie mettre ses listings en concordance avec le classement prescrit par la commune.
- Une organisation rigoureuse sera mise en place pour la distribution des numéros en même temps que celle des sacs poubelles.
- La distribution se fera dans le rez-de-chaussée de la maison DELAGE le
 - Samedi 6 décembre de 9 h à 12 h par Nicolas – Vincent – Fabrice – Daniel - Gilles
 - Jeudi 11 décembre de 14 h à 17 h par Marc – Christelle – Nadège – Lise - Gilles
 - Samedi 13 décembre de 9 h à 11 h par Pascale – Nathalie – Sandrine – Gérard – Gilles.

6. Compte-rendu de la délégation du Maire :

- Les MAPA des maintenances et vérifications sont accordés à :
 - AVIPUR 1 517 € pour l'hygiène des hottes et gaine de ventilation,
 - VERITAS 1 222 €HT pour les vérifications électriques,
 - Vérification extincteur LIS de Riorges 2.9 €HT l'unité et recharge à 62 €.
 - Vérification des moyens de secours : VERITAS 1 056 €HT
 - SSI : Vérification triennale des systèmes de sécurité incendie et désenfumage mécanique. APAVE retenu pour 500 €HT Le bureau de contrôle doit être différent de ceux des prestations de maintenance. Il n'intervient que tous les trois ans. Si action en 2015, les rapports seront à jour pour les contrôles du SDIS des ERP, établissement recevant du public.
 - Maçonnerie LGM dépassement de devis pour surface supplémentaire,
 - VAGANAY paysagiste : 10 T de roche à 110 € en supplément du marché initial.
 - Equipement sportif : SOLEUS propose un devis spécifique tous points + un pour les panneaux de basket. Un pour le mur d'escalade à 700 €HT.
- Le conseil municipal, au vu du prix du contrôle s'interroge sur l'opportunité de conserver ce mur. Après discussion, il est finalement décidé de conserver cette structure sportive au profit des enfants.

7. Divers et courriers :

- Sport automobile : Accord T.T.TEAM Pour le rallye du 4 et 5 avril. Organisation à surveiller pour bien canaliser les voitures avant le Bancel.
- SALVA TERRA, courrier de demande de réduction de la redevance assainissement.
- Courrier de particuliers qui alertent sur la position d'un chemin implanté en discordance de la zone U.
- SIEMLY : notification de la participation pour 2015 pour 3672.60 €.
- FNACA : la Fédération du Rhône demande à chaque commune un lieu, place ou rue, dénommé en commémoration de la guerre d'Algérie.
- Club de la Thoranche : remerciement pour le geste et la participation de la commune lors de leur manifestation interclub.
- Téléthon : la fondation demande si une action se met en place ou si une subvention peut être allouée.
- Lettre préfecture, incitation pour construction de logement.
- SYDER : dissimulation des réseaux route de Meys notifiée pour 107 980 € fiscalisé sur 15 ans.

8. Débat de portée générale :

- On signale que l'eau est trop chaude à la salle polyvalente.
- Les travaux de la place du cinéma avancent.
- Le chemin de la Protière est à l'étude pour un déplacement de son accès sécurisé sur la RD 81.
- Le porteur du projet de la méthanisation se propose de venir exposer son projet.
- La sortie du chemin du "Bois Rochoud" est aussi à réfléchir.
- Le projet de redynamisation du site artisanal dit " Tissot " pourra se faire avec des aides de la Communauté de Communes de Chamousset en Lyonnais.
- Les commissions OT – Voirie – Habitat – observatoire fiscal – sont mises en route.

- SCOT : des informations et des projections de développement sont données. Haute-Rivoire bénéficierait d'un taux de croissance annuel de 1% ce qui ferait une population augmentée de 306 habitants mais avec une surface limitée.
- L'école publique renouvelle sa demande d'électrification du portillon pour une ouverture à distance et souhaite quelques autres agencements.
Les effectifs sont de 98 enfants pour 62 familles.
- La cantine de l'école publique accueille jusqu'à 75 enfants le vendredi.
- Une manifestation "Jouets Troc" aura lieu le 30 novembre à la salle polyvalente.

9. Commissions – Vœux et Manifestations diverses :

- La Ste Barbe le 29 novembre à 17 h salle Pierre Delage.
- Le mardi 16 décembre : Noël du personnel à 18 h 30 en mairie.
- Le samedi 03 janvier vœux du maire à 18 h à la salle polyvalente.
- Information pour les élections cantonales qui auront lieu le 22 mars et de 29 mars 2015.
- CCAS : la distribution des colis est remplacée par une rencontre avec animation qui aura lieu le 30 janvier à la salle bleue. Les responsables du CCAS souhaitent une implication intergénérationnelle et les enfants des écoles seront associés à cette manifestation.

La séance est levée à 00 h.

La secrétaire de séance : Nathalie JACQUEMOT

Le Maire :
Nicolas MURE